

TRAVAUX SUR LA LEVÉE - AMÉNAGEMENT ITINÉRAIRE LOIRE A VELO

La Loire à Vélo est un outil de valorisation et de découverte de notre fleuve. Toutefois, depuis 2003, le territoire situé entre Montjean-sur-Loire et Saint-Florent-le-Vieil compte avec un itinéraire provisoire passant par la Vallée de la Thau. De ce fait, le circuit actuel ne permet pas aux cyclotouristes de bénéficier de ses magnifiques paysages.

C'est dans ce cadre que les élus locaux se sont réunis pour solliciter la Région Pays de la Loire et au Conseil Général de Maine et Loire de revoir l'itinéraire provisoire et de proposer un itinéraire définitif passant par la levée (RD 210). Aujourd'hui, les études ont abouti et l'aménagement du circuit définitif, passant par la levée, doit voir le jour à l'automne.

En effet, la principale difficulté d'aménager l'itinéraire de la Loire à Vélo sur la levée concerne la mise en sécurité des cyclistes par rapport à la circulation automobile. Pour résoudre ce problème, la Région et le département ont opté pour l'aménagement d'une voie partagée avec des contraintes fortes afin de ralentir les véhicules. Concrètement, il s'agit de réaliser des chicanes/écluses réparties sur l'ensemble de l'itinéraire, environ tous les deux kilomètres. Ces chicanes sont aménagées avec des éléments verticaux (lisses de bois et signalisation) afin d'améliorer leur visibilité. Le passage de chacun de ces aménagements sera limité à 50 km/h. En complément, les carrefours avec les principales voies secondaires seront aménagés avec de la résine sur chaussée, des lisses de bois et une mise en priorité de la RD 210 (STOP).

Désormais, l'ensemble de cet itinéraire sera interdit aux poids lourds de plus de 12 tonnes et sera limité à 70 km/h entre les chicanes.

Le démarrage du chantier est prévu à partir du 30 août 2010 pour une durée de 2 mois. La circulation sera bloquée sur la levée pendant la période des travaux, sauf desserte riveraine.

L'Agence Technique Départementale de Beaupréau est le maître d'œuvre de l'opération. La Région Pays de la Loire reste le seul financeur.